

BRASSENS



CHARAVINES festival

30 juillet au 3 août 2025

REGLEMENT & CONDITIONS de PARTICIPATION AU FESTIVAL OFF

LA SCENE OUVERTE

Ouverte à la chanson française avec une attention toute particulière portée aux interprètes de BRASSENS) mais aussi poésie, Slam, conte, orgue de barbarie, ventriloquie etc... (sur acceptation du comité d'organisation, date de réponse en fonction du retour des candidatures)

Elle est prévue le jeudi 31 juillet et le vendredi 1^{er} août de 18 à 19h

Pas de balance; L'ordre de passage sera affiché à la régie.

Présence à la régie 30mn avant le début de la scène ouverte puis jusqu'à la fin, par respect pour les autres participants

LE TREMLIN

Les textes sont écrits en Français

L'épreuve de sélection a lieu le jeudi 31 juillet et le vendredi 1^{er} août de 19h30 à 20h45 et la finale le samedi 2 août de 19 à 21h

Les balances se feront en début d'après-midi ; les horaires exacts seront précisés ultérieurement. Aucune balance ne sera possible ensuite.

Tirage au sort de l'ordre de passage

Le jury est composé pour partie d'artistes, de professionnels du milieu musical et des représentants de l'organisation et pour partie de membres du public tirés au sort

Les artistes sélectionnés s'engagent impérativement à participer aux finales du samedi et à la remise des prix.



CHARAVINES festival

30 juillet au 3 août 2025

REGLEMENT & CONDITIONS de PARTICIPATION AU FESTIVAL OFF

Scène ouverte et tremplin

Temps de passage : 15 mn / 3 titres

Temps de passage pour la finale du tremplin: 20 mn / 4 titres avec soit 4 nouveaux titres ou les titres interprétés lors de la sélection plus un nouveau Accompagnement live (pas de support musical enregistré)

Tout participant inscrit :

- Accepte de respecter les conditions, l'organisation et le public.
- A ce titre l'organisateur en charge se réserve le droit d'interrompre la prestation du participant qui ne respecterait pas les règles (prosélytisme par exemple)
- Autorise la publication éventuelle d'une ou plusieurs photos et/ou vidéos prises au cours du présent festival (site et/ou journaux et/ou exposition...)

Sonorisation complète mise en place par l'organisation et pilotée par un technicien et une animatrice

Inscription préalable indispensable. La validation de la participation sera notifiée expressément après étude de la candidature.

Le dossier et le règlement sont à télécharger sur le site:

www.mairie-charavines.fr

✉ tremplinfestivalbrassens@mairie-charavines.fr

Date limite des inscriptions : **30 juin 2025**

Les inscriptions reçues au-delà de cette date seront positionnées en liste d'attente et appelées en cas de désistement